

**Communiqué de presse**  
12 décembre 2018

## **Charles de Gaulle Express**

### **Île-de-France Mobilités donne la priorité à l'amélioration de la ligne B du RER**

La régularité de la ligne B du RER n'est pas satisfaisante. Pour améliorer l'exploitation et la qualité de service offerte aux 900 000 voyageurs quotidiens de cette ligne, Île-de-France Mobilités a engagé plusieurs opérations d'envergure avec SNCF et RATP. En parallèle, l'Etat souhaite engager les travaux du Charles de Gaulle Express, future liaison directe entre l'aéroport de Roissy et la Gare de l'Est. Cette liaison empruntera en grande partie des infrastructures existantes et pourrait impacter l'exploitation de la ligne du RER B et des lignes de Transilien pendant les travaux et sa mise en service.

**En conséquence, Île-de-France Mobilités demande à l'Etat de suspendre les travaux du CDG Express tant que toutes les garanties n'auront pas été données sur l'absence d'impact sur les voyageurs du quotidien, notamment du RER B.**

*« Depuis 3 ans, ma priorité est d'améliorer la qualité des transports franciliens. Même si les bénéfices du CDG Express pour l'attractivité de notre région sont réels, les travaux générés par ce projet dans son calendrier actuel pourraient durablement détériorer la vie quotidienne de millions de Français. Il n'est donc pas acceptable si des garanties ne sont pas données pour préserver le RER B et les autres lignes de Transilien, qui sont prioritaires. La recherche permanente d'un service public efficace et utile aux citoyens doit également être la priorité de l'Etat. »*

**Valérie Pécresse**, Présidente d'Île-de-France Mobilités, Présidente de la Région Île-de-France.

#### **Les 900 000 voyageurs du RER B sont prioritaires**

Afin d'enrayer la dégradation de la qualité de service, de nombreux travaux sont en cours ou programmés dans les prochaines années, notamment pour préparer l'arrivée des nouveaux trains plus capacitaires en 2025. Ces travaux consistent à augmenter la capacité électrique, revoir la signalisation, remplacer des caténaires, construire un atelier de maintenance supplémentaire, adapter les gares au nouveau train, mettre en accessibilité les deux dernières gares de la ligne qui ne le sont pas (Luxembourg et Croix de Berny) ...

Ces projets représentent un investissement de plus de 3,5 milliards d'euros sur 10 ans.

#### **CDG Express : Île-de-France Mobilités demande des garanties**

Dans ce contexte, Valérie Pécresse et les élus du Conseil d'Île-de-France Mobilités ont rappelé à l'Etat que la priorité absolue des travaux à conduire sur le réseau de transport d'Île-de-France, doit être la fiabilisation et la modernisation des lignes de trains et de RER.

Île-de-France Mobilités demande donc à l'Etat de suspendre les travaux du CDG Express tant que toutes les garanties techniques et financières permettant de poursuivre l'amélioration des conditions de transports des franciliens n'auront pas été données.

- L'Etat doit préciser si le calendrier d'une mise en service avant les JO de 2024 est atteignable sans dégrader la qualité de service des lignes B, H, K, E, P (1,6 millions de voyageurs quotidiens) ni retarder les travaux pour améliorer celle-ci. Dans le cas contraire, Île-de-France

#### **Une réponse immédiate pour le vendredi soir**

Aujourd'hui, les trains circulent en unité double (deux trains accolés) toute la journée jusqu'à 21h30, puis passe en unité simple. Or, le vendredi, la ligne est beaucoup plus empruntée que les autres soirs (20 à 30% d'utilisateurs en plus). Pour améliorer les conditions de voyages des franciliens, Île-de-France Mobilités a décidé de doubler la capacité de la ligne chaque vendredi soir à partir du 4 janvier

Mobilités demande de fixer un nouveau calendrier pour lequel l'Etat peut s'engager sur l'absence d'impact sur la qualité de service des lignes.

- L'Etat et ses entreprises (SNCF Réseau, Paris Aéroport, SNCF Mobilités) doivent prendre toutes les dispositions afin de garantir la réalisation rapide des travaux indispensables à l'amélioration de la situation actuelle, dont l'ensemble des travaux préalables à la mise en service des futurs trains du RER B commandés par Île-de-France Mobilités (MING mis en service en 2025).
- Île-de-France Mobilités demande également des garanties sur le maintien de la qualité de service sur les lignes pendant les travaux (90% de régularité minimum sur le RER B), et par la suite, sur l'exploitation des RER B et D lors des situations perturbées.

**Contacts presse :**

Hélène Duguet / 01 82 53 80 90 / [helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr](mailto:helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr)

Sébastien Mabilie / 01 47 53 28 42 / [Sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr](mailto:Sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr)